deurs de la terre exploitées par les vaillants mineurs de Lens, Bruay et Béthune, les richesses du sol si courageusement mises en valeur par les agriculteurs de Saint-Omer, d'Arras et d'ailleurs, après avoir admiré la délicate industrie des tulles, qui correspond si bien aux qualités et au goût de notre pays, aurais-je pu manquer de venir vous saluer ici, quand même je n'y aurais pas été attiré par une sympathie personnelle profonde ? (Applaudissements prolongés).

Aurais-je pu manquer de venir saluer les braves gens qui vont arracher à la mer elle-même ses produits et fournir de précieuses ressources à l'alimentation nationale.

Vous nous avez dit, Messieurs, dans vos discours si substantiels, que j'ai écouté avec un profond intérêt, quels sont les besoins, les vœux de ces patriotiques populations de pêcheurs et de marins qui savent lutter contre les éléments, mais à qui, il faut assurer les moyens de lutter aussi à armes égales contre de redoutables concurrences ; ces braves peuvent compter sur l'intérêt que leur porte le gouvernement républicain auquel ils doivent déjà les premiers travaux de votre port et des améliorations dans les conditions de transport pour les produits de leur labeur. Salves d'applaudissements.)

Je lève mon verre, messieurs, à la prospérité de Boulogne.

Tous les convives se sont levés et ont répété à plusieurs reprises les cris de : vive Carnot ! vive la République !

Décorations et dons

A la fin du banquet, M. Carnot aux applaudissements unanimes de toute l'assemblée, a attaché les palmes d'Officier d'académie sur la poitrine de M. Saghier, délégué et président de la société de la bibliothèque populaire.

M. Paul Arrivière, au nom de M. Carnot et avant son départ de Boulogne a remis 2500 fr. au Bureau de bienfaisance, 300 fr. pour les hospices et 100 fr. à l'orphelinat.

Départ de Boulogne

5 heures. — Le train présidentiel est parti de Boulogne à quatre heures.

A son arrivée à la gare, le Président de la République ayant à ses côtés M. Grignolet, vice-président du conseil d'administration, Sartiaux et tous les administrateurs de la Compagnie du Nord a décerné des médailles d'honneur à MM. Monnet, aiguilleur, à Abbeville, Chapelle, aiguilleur, à la Chapelle, Forey, cantonnier et Magnier, aiguilleur, à Valenciennes, Monnier, inspecteur des tubes à la Compagnie de Fives-Lille, Pelletier, cantonnier, à Eppeville, Deregnaucourt, chef d'équipe, à Douai.

Sur le *Marengo*, M. Carnot a décoré chevalier de la Légion d'honneur : MM. Freschaud-Jaubert et Papaix, tous deux lieutenant de vaisseaux, Milord, médecin major, de l'Epervier, 1er maître de manœuvres, Rollin, 1re maître mécanicien.

Médaille militaire : M. Houges, premier maître de timonnerie.

Dons présidentiels

M. Carnot a remis en outre 2000 fr. pour les agents de la Compagnie qui l'ont accompagné pendant son voyage.

Ajoutons que le Président de la République a laissé dans chaque ville une somme destinée à améliorer l'ordinaire des cavaliers de son escorte.

A Etaples

Etaples, 5 heures. — La population tout entière est réunie à la gare et accueille avec grand enthousiasme le Président de la République qui remet les palmes académiques à M. Fresnoye, maire, et le Mérite agricole à M. Billet, président du Conseil d'arrondissement.

A Montreuil et Amiens

Amiens, 6 heures. — A Montreuil et à Amiens, nouvelles ovations. Dans cette dernière ville, tous les quais de la gare sont envahis par une foule énorme. Le préfet de la Somme, le général, le maire, M. Petit entouré de son Conseil municipal sont présents.

M. Petit harangue M. Carnot, puis le train reprend sa marche aux acclamations frénétiques de la foule.

La rentrée à Paris

Paris, 9 heures. — Dès 7 heures 1/2 une foule nombreuse qu'on peut évaluer à plus de 5,000 personnes se presse aux abords de la gare du Nord.

M. Carnot arrivé à 1 heure 20. Au moment où il monte en voiture une immense acclamation retentit. Les hommes agitent leurs chapeaux, les femmes leurs mouchoirs, tout le monde crie : Vive Carnot ! Vive la République !

Le Président de la République n'avait jamais, en rentrant de voyage, reçu d'accueil aussi enthousiaste.

COURRIER DE L'EXPOSITION

Comparaison concluante

Paris, 3 juin. — Voici, pour le mois de mai, la récapitulation des entrées payantes aux expositions de 1889 et 1878 :

En 1889. . . .	2.208.045
En 1878. . . .	1.269.675
Différence en faveur de 1889. . . .	938.370

Cette différence est d'autant plus remarquable qu'en 1878 l'Exposition a été ouverte le 1er, et qu'elle ne l'a été que le 6 cette année.

Le gagnant du gros lot

Le journal *d'Indre-et-Loire* apprend que le gagnant du lot de 100,000 francs des Bons de l'Exposition est M. Régnier, instituteur à Vouvray.

Ce bon, n° 816,951, avait été, dit-on, cédé au gagnant par son cousin, employé à la trésorerie générale de Tours.

LES

Mensonges de « l'Intransigeant »

On lit dans la *Bataille* :

Les vieux papiers de la Police impériale

Un journal boulangiste du matin, que la pudeur nous empêche d'appeler de son vrai titre, dont le directeur est marquis et habite, dit-on, l'Angleterre, n'a pas craint d'abuser de la confiance de ses lecteurs, après avoir essayé de compromettre quelques fonctionnaires.

Il a publié, en l'attribuant à M. Cazelles, une prétendue circulaire adressée aux commissaires spéciaux des chemins de fer et relative au voyage présidentiel à Calais.

Nous étions certains que cette manœuvre était une malhonnêteté, mais nous avons voulu ne pas nous borner, comme nous l'avons fait, à la démentir purement et simplement. Nous avons cherché à nous renseigner, et voici la vérité : Cette circulaire a été écrite, seulement elle a été rédigée par le préfet de police de l'empire à l'occasion du voyage de l'empereur de Cassagnac à Lille. Elle fig[illegible] tout au long dans le quatrième fasc[illegible] des papiers secrets (documents confi[illegible]ntiels) publiés après le 4 septembre, m[illegible] heureusement interrompus et peu conn[illegible] du public, car cette publication eut lieu [illegible]rant la guerre et ne fut pas continuée [illegible] près le second siège. Notre confrère Ra[illegible] du *Paris*, ne peut l'avoir oublié. Une [illegible]partie de cette publication fut d'ailleurs r[illegible] éditée pendant le 24 mai et c'est dans cette [illegible] édition que les farbins du marquis ont [illegible]pié le texte fidèlement.

NOS DÉP[illegible]CHES

Service spécial télégraphique [illegible] et téléphonique de l'Avenir de Roubai[illegible]-Tourcoing

CONSEIL DES [illegible]NISTRES

Paris, 4 juin. — Au cons[illegible]il de ce matin les ministres se sont occu[illegible]és de la question des chemins de fer Se[illegible]bes. Les documents attendus au minist[illegible]re des affaires étrangères n'y sont pas en[illegible]core arrivés. Les ministres se sont ens[illegible]ite entretenus de la cérémonie d'inaugu[illegible]tion du chemin de fer de St Julien à Genè[illegible] qui doit avoir lieu le 9 juin.

Chambre des [illegible] Députés

Séance du 4 Ju[illegible]

La séance est ouverte à de[illegible] heures, sous la présidence de M. Méline, pré[illegible]dent

La Dette Egy[illegible]ptienne

M. Spuller, ministre des a[illegible]ires étrangères, répondant à M. Félix Faure, [illegible]t que des négociations sont ouvertes relative[illegible]nt à la conversion de la dette égyptienne. [illegible]s jurisconsultes anglais ont dénié le droit de [illegible] l'Egypte à opérer la conversion. Leur opinion n'[illegible] pas été partagée par les jurisconsultes de la co[illegible]ronne.

Nous admettons également [illegible] droit de l'Egypte au point de vue doctrinal, ma[illegible] nous estimons qu'il est subordonné à divers[illegible] conditions.

M. Félix Faure, continue M. [illegible]puller, demande si dans la pensée du gouver[illegible]ment français la question de la conversion est [illegible]e à celle de l'évacuation. Il est de toute évide[illegible]ce qu'on ne peut pas s'occuper d'un acte aussi [illegible]mportant que la conversion sans être amené à [illegible]xaminer la question de l'évacuation de l'Egy[illegible]. Et il va sans dire que traiter soit avec l'Egy[illegible]te rendue à elle-même, soit avec l'Egypte [illegible]ccupée par des troupes anglaises sont des alt[illegible]natives comportant des différences considér[illegible]es.

M. Félix Faure remercie [illegible] ministre de ses explications.

Les chapitres 1 et 2 du b[illegible]get des affaires étrangères sont adoptés.

Sur l'article 3, M. Anatole [illegible]le la Forge demande la suppression de l'[illegible]bassade du Vatican.

M. Spuller, au nom du gou[illegible]rnement, déclare ne pas accepter la prise [illegible] considération. (Bruit à gauche).

La prise en considération [illegible]t repoussée par 314 voix contre 232.

Les chapitres 3 à 12 sont ad[illegible]ptés.

La suite de la discussion est [illegible]envoyée à jeudi.

SÉN[illegible]T

Séance du 4 Juin [illegible]89

Présidence de M. Le Roy[illegible]r, président

La séance est ouverte à 3 he[illegible]res.

Le projet de loi sur l'inspe[illegible]on sanitaire des viandes fraîches abattues av[illegible]t leur entrée en France, est votée après une l[illegible]gue discussion.

La séance est levée à 4 heur[illegible]s 55.

Séance jeudi à 2 heures.

ÉTRANG[illegible]ER

AUTRICHE

LES GYMNASTES TCHÈQ[illegible]ES A PARIS

Prague, 3 juin. — Le mi[illegible]stre de l'intérieur a interdit aux gym[illegible]stes tchèques de prendre part en corp[illegible] à la fête de l'Union des gymnastes de [illegible]rance.

DERNIÈRE H[illegible]EURE

Les Italiens à l'Ex[illegible]position

Paris, 8 juin. — Le co[illegible]ité italien de l'Exposition a offert dan[illegible] la soirée un banquet à M. Tirard, M. [illegible]nardo, président, a constaté l'immens[illegible]uccès de l'Exposition en disant : « Nou[illegible] le constatons avec bonheur car nos c[illegible]urs battent à l'unisson des vôtres », M. C[illegible]nardo a porté un toast à M. Carnot et à l[illegible] prospérité de la France.

M. Tirard répondant a fai[illegible]'éloge de l'Italie, la terre classique de [illegible]l'art et dit : « Certes ce n'est pas le seul [illegible]en qui réunit la France à l'Italie mais [illegible]est celui qui marque mieux l'alliance [illegible]acifique dont nous voudrions marquer [illegible]ujourd'hui la tendance universelle.

M. Tirard a porté un toa[illegible] à la prospérité de l'Italie.

M. Numa Gilly et l[illegible] justice

Paris, 4 juin. — Le Proc[illegible]reur de la République de Nîmes a so[illegible]mé M. Numa Gilly de se constituer pris[illegible]nier, sous les trois jours. M. Numa Gi[illegible]y a informé le Procureur qu'il refusait [illegible] obéir à cette sommation.

QUATRE-VING[illegible]-NEUF

4 JUIN

Bailly rend compte aux com[illegible]unes des démarches qu'il a faites pour tent[illegible]de parvenir jusqu'au roi. La veille, après la [illegible]nce le doyen se rendit chez Necker ; il avait [illegible] préalable pris l'avis du bureau qui lui ava[illegible] fort conseillé de s'adresser au ministre popu[illegible]e. Bailly lui expose la situation et lui décla[illegible] qu'il est venu le prier de parler au roi et de sa[illegible]ir les intentions de sa Majesté relativement au[illegible] vœux de l'assemblée. Après une courte hésitat[illegible], Necker se rend au château, Bailly l'accompag[illegible] et ne le quitte que dans la salle qui précède [illegible] salon de l'œil de bœuf.

Un instant après, le minist[illegible] retourne et annonce au doyen des commu[illegible]s que le roi consent à le recevoir, mais à la c[illegible]dition qu'il s'adressera au garde des sceaux[illegible] Bailly eut voulu éviter de se rencontrer avec [illegible] de Barentin, se défiant justement de lui, m[illegible] n'ayant que ce moyen pour arriver jusqu'au [illegible], il se résout à se rendre chez le garde des sce[illegible]x. M. de Barentin accède à sa demande, il [illegible] offre de le conduire au roi. Mais, contre-t[illegible]mps fâcheux, sa Majesté a quitté le château po[illegible] aller à Meudon où l'appellent les nouvelles [illegible]s en plus alarmantes qui arrivent de l'état [illegible] santé du dauphin.

A dix heures du soir, M. de B[illegible]rentin reçoit le billet suivant qu'il communiq[illegible] à Bailly :

« Il m'est impossible, dans [illegible] situation où je me trouve, de voir M. Bailly ce [illegible] soir ni demain matin, ni de fixer un jour pour [illegible]cevoir la députation du Tiers.

» Louis. »

C'est une fin de non recevo[illegible] bien explicitement formulée. Cependant, pa[illegible] respect pour la personne royale, les commun[illegible] se gardent de récriminer, elles reprennent [illegible] suite de leur ordre du jour et décident de [illegible]asser à la prononce des commissaires conci[illegible] sous le soin de continuer les conférences tant qu'il le jugeront nécessaire.

***

Les conférences continuent, le soir, chez le garde des sceaux. On discute encore les faits historiques. Un membre de la noblesse, remontant au déluge, invoque l'autorité de Charlemagne, puis celle de Tacite. Necker lit un projet de conciliation élaboré par les ministres du roi. Ce projet consacre la vérification séparée en l'amendant légèrement ; les trois ordres, dit le contrôleur général des finances, par un vote de confiance libre et volontaire s'en rapporteraient les uns aux autres, pour la vérification des pouvoirs sur lesquels aucune difficulté ne s'élèverait et *ils se communiqueraient les autres vérifications pour en faire un examen rapide.*

Les contestations seraient portées à l'examen d'une commission composée des commissaires des trois ordres, ces commissaires se rallieraient à une opinion, cette opinion serait portée aux chambres respectives ; si elles l'adoptaient, tout serait terminé ; dans le cas contraire, l'affaire serait portée au roi qui jugerait en dernier ressort.

***

Le dauphin est mort au château de Meudon, à l'âge de huit ans.

Nous commencerons demain la publication en feuilleton d'un roman patriotique dû à la plume d'un de nos meilleurs écrivains :

La FIANCÉE DE MARCEAU

Par Louis NOIR

Ce roman, très mouvementé très chaudement écrit, se déroule pendant la période héroïque de la grande Révolution.

Nous ne doutons pas du succès que cette œuvre obtiendra auprès de nos lecteurs.

Chronique Locale

ROUBAIX

AFFAIRE MYSTÉRIEUSE

Un Crime ou Suicide

RUE DAUBENTON

Une affaire sur laquelle plane le plus grand mystère a été découverte hier après-midi, vers six heures, rue Daubenton, 73.

Une femme âgée de 66 ans, a été trouvée baignée dans son sang, la tête presque séparée du tronc.

Dans cette maison habite M. Anthime-Lefebvre, ancien caissier du *Crédit du Nord*, à Roubaix, actuellement représentant de commerce et ses deux sœurs, Mlles Emma et Esther, rentières.

M. Lefebvre, par son emploi plus que modeste, subvient aux besoins du ménage assez difficilement. Sa sœur Emma reste constamment à la maison tandis qu'Esther va coudre à la journée.

La découverte du cadavre

C'est vers 6 heures que M. Anthime Lefebvre en rentrant chez lui découvrit le cadavre de sa sœur : étonné d'abord de ne pas la voir dans la cuisine, il monta au premier étage puis descendit au salon ; il ne vit d'abord rien en haut, ce n'est qu'après avoir fait quelques pas qu'il aperçut les pieds de sa sœur Esther dépassant un peu la table, il s'avança et recula épouvanté à la vue du cadavre, la tête noyée dans une mare de sang.

L'affreuse nouvelle se répandit comme une traînée de poudre et un quart d'heure plus tard ; 500 personnes stationnaient devant la maison.

Le crime

Le crime, si crime il y a, a dû être commis vers cinq heures, quelques minutes après le départ de M. Anthime Lefebvre et de sa sœur Emma.

La victime était couchée devant la cheminée, le bras gauche sous le corps.

L'arme ayant servi est un couteau à découper, de boucher, il était tombé près du corps.

La carotide droite a été complètement tranchée ; la tête est presque séparée du tronc et il n'existe aucune trace de lutte.

La bouche et les yeux sont ouverts, aucune contraction du visage, les cheveux sont dénoués et le peigne qui les retenait est tombé derrière la tête.

Une grande mare de sang coule lentement derrière la tête et sous un bureau placé à gauche.

Au milieu du salon une table ronde sur laquelle se trouve un service à thé, dans le fond à gauche près de la cheminée un bureau, à droite, un buffet, de l'autre, divers petits meubles.

Rien n'a été bougé.

Sur le coin du bureau une feuille de papier, un porte-plume avaient été placés comme si l'on avait voulu écrire.

La cause du crime

Plusieurs versions courent sur la cause de ce crime, les uns prétendent — et ils sont nombreux ceux-là — que Mlle Lefebvre s'est suicidée.

D'autres enfin prétendent qu'il y a eu crime.

S'il y a eu crime, il aura été prémédité, car voici les renseignements que nous avons pu obtenir.

Dans la journée de samedi un jeune homme s'étant présenté chez M. Lefebvre et ayant demandé à parler à Mlle Emma, lui dit que M. Albert Lefebvre, rue du Château, l'invitait à se rendre chez lui avec son frère et sa sœur mardi prochain, entre deux et trois heures.

Cependant, si quelqu'un devait garder la maison, Mlle Esther aurait pu rester.

L'invitation fut acceptée. M. Anthime Lefebvre quitta sa demeure vers deux heures, fit quelques courses en ville et attendit sa sœur dans le kiosque des tramways, comme cela avait été convenu.

Ils se rendirent chez M. Albert Lefebvre, rue du Château, qui parut très étonné de cette visite qu'on n'avait nullement sollicitée.

Celui-ci crut que le jeune homme avait fait erreur et qu'il avait voulu désigner Mlle Henri Lefebvre. Mais la bonne répondit que Mme était partie à la mer et que si Mme Henri Lefebvre les avait invités, elle aurait été prévenue.

M. Anthime Lefebvre retourna chez lui, et sa sœur entra en passant chez une de ses amies, Mme Mahon-Masson, rue du Pays.

Lorsqu'il découvrit le cadavre de sa sœur, M. Anthime Lefebvre s'agenouilla en pleurant, l'embrassa puis défit quelques boutons du corsage et examina l'affreuse blessure.

Le cadavre était déjà rigide et le sang échappé avec abondance était coagulé.

Mlle Emma revint chez elle vers six heures 20, elle rencontra près de la Place Fosse-aux-Chênes deux amis qui la supplièrent de ne retourner que dans une 1/2 heure, sa sœur Esther étant dangereusement malade.

Malgré cela, elle s'empressa de rentrer. Lorsqu'elle se trouva en face du cadavre de sa sœur elle s'évanouit et il fallut la transporter dehors.

Une voisine affirme avoir vu sortir, vers cinq heures un jeune homme au teint pâle paraissant âgé de 14 ans et assez bien vêtu.

Les autorités

M. Guargualé, commissaire de police est arrivé l'un des premiers sur les lieux suivi de près de M. Barroyer, commissaire central M. Bayart, médecin légiste, qui n'a pu que constater la mort, M. Corbière, lieutenant de gendarmerie, la police de sûreté, etc.

Une foule d'au moins 800 personnes n'a cessé de stationner une partie de la soirée en face de la maison du drame, en commentant de diverses façons les péripéties plus ou moins exactes du drame que nous venons de raconter.

Les Conférences de la Bourse

Hier, ont continué devant un public plus nombreux, l'intéressante conférence de Mme Alting Mees sur l'utilité des réchauds à gaz dans les ménages.

Nous ne répéterons pas aujourd'hui ce que nous avons dit hier, mais déclarons seulement que le succès a été encore plus grand.

La charmante conférencière avait choisi comme menu : Saule au gratin, cotelettes de mouton, rognons en brochette, poulet et tarte aux abricots, le tout cuit en très peu de temps sur les réchauds à gaz.

Aujourd'hui à trois heures et demie aura lieu une troisième conférence beaucoup plus intéressante que les précédentes.

On installera une grande *cuisinière* qui ne fonctionnera évidemment qu'avec un gaz et sur laquelle on pourra cuire tout un menu pour vingt personnes.

Avis aux amateurs.

UN MENSONGE

M. Blancke Soleil écrit au *Journal de Roubaix* que nous lui avons refusé l'insertion d'une lettre. C'est un mensonge.

Ouverture de l'Ecole de natation. — Nos baigneurs peuvent se réjouir, l'ouverture de l'école de natation aura lieu demain matin, à cinq heures, et si le temps se maintient à la chaleur qui existe depuis quelques jours, ils peuvent s'en donner à cœur joie.

Elle sera exclusivement réservée aux femmes tous les mercredis de 3 heures du soir à la fermeture, les vendredis de cinq heures à midi, les dimanches 23 juin 21 juillet, 11 août et 1er septembre, de 3 heures du soir à la fermeture.

Un nouveau succès pour Roubaix. — Deux jeunes roubaisiens, M. Albert et Jeanne Duhamel, élèves au Conservatoire de Paris, ont été admis aux examens qui ont eu lieu les 27 et 31 mai dernier, à concourir pour le solfège.

De plus, M. Albert Duhamel est admis à concourir pour le violon, l'examen a eu lieu le 3 juin.

Nous formons nos vœux les plus sincères pour la réussite de leur concours.

Un accident à l'établissement Motte. — Un accident assez grave s'est produit lundi soir à l'établissement de MM. Motte et Cie, rue d'Alger.

Un sieur Florimond Carré, âgé de 35 ans, demeurant rue des Longues-Haies, *travaillait aux batteurs, lorsque par suite* d'une fausse manœuvre il eut le bras droit pris dans un engrenage et complètement écrasé.

Après avoir reçu les premiers soins il fut transporté à l'hôpital.

Son état n'inspire aucune inquiétude.

L'accident de la rue de la Gare. — L'état des blessés de la rue de la Gare, est très satisfaisant. Emile Guelton a une fracture au bras droit, et Elie Mariage, contusions diverses sans gravité.

Deux jeunes voleurs. — Lundi, vers 9 heures 3/4 du soir, deux individus sortaient de chez Motte, rue des Longues-Haies, chargés de barres de fer, qu'ils portaient sur leurs épaules.

L'agent Catoir *s'en ayant aperçu*, se mit à leur poursuite et les rattrapa bientôt à la hauteur de la rue du Moulin.

Interrogés, ils avouèrent fort bien, les avoir volées pour leur père, celui-ci étant chiffonnier.

Le plus jeune, Louis Ledoue, âgé de 11 ans, plus habile que son frère Camille Ledoue, âgé de 16 ans, réussit à prendre la fuite, mais fut bientôt de nouveau rattrapé.

Tous deux ont été écroués au dépôt de sûreté.

Accident. — Lundi vers 10 heures 1/4, le nommé Emile Galant, domestique, à l'ébouage, a été victime d'un accident dû aux ruades de son cheval, dans la rue de Lille.

Il a été aussitôt transporté à la pharmacie Le Keu, où il reçut les soins d'un docteur qui constata aucune fracture, mais un repos d'une quinzaine de jours.

Violences. — Une contravention a été dressée à la charge du nommé Antoine Beku, peintre, demeurant rue de la Guinguette, pour violences.

***

Contravention a été dressée à la charge du nommé Emile Berthe, carrossier, pour avoir donné un coup de poing sur le nez à son patron Napoléon Debiauwe, celui-ci l'ayant chassé de l'atelier.

Accrochement de voitures. — Lundi, vers dix heures du matin, le nommé Louis Samseys domestique chez Voreux, camionneur demeurant rue du Chemin de Fer a accroché à la voiture du docteur Butruille.

Aucun accident de personne.

La voiture de M. le docteur est assez fort endommagée et un des chevaux de M. Voreux a été blessé à plusieurs reprises.

Abattoir. — Il a été vendu,

88 bœufs,	26.400	kilogrammes.
129 vaches,	25.200	—
100 taureaux,	30.738	—
46 moutons,	1.150	—
219 veaux,	17.520	—
184 porcs,	14.657	—
16 chevaux,	3.735	—

PAUVRES MALADES qui languissez, écoutez mes conseils, prenez 20 gouttes de MAR par repas et vous serez émerveillés de vous retrouver forts et bien portants. Pour le manque de forces et d'appétit, l'anémie, les maux de tête et les étourdissements, ce remède produit des guérisons miraculeuses.

Demandez-en une bouteille à votre pharmacien. Le MAR ne se prenant que par gouttes est le moins cher des médicaments. M. RIVIÈRE, pharmacien au Mans, l'envoie franco avec instructions par la poste, contre un mandat de 5 francs.

311—4 f

BULLETIN LAINIER

Marché à terme

DE ROUBAIX-TOURCOING

DU 4 JUIN

Cote officielle de 4 h. 1/2.

Les cours dénotent plus de fermeté aujourd'hui. Quelques mois viennent en légère avance sur la cote précédente.

Type n° 1 :

Janvier	5.82 1/2
Février	5.82 1/2
Mars	5.82 1/2
Avril	....
Mai	....
Juin. . . .	5.85
Juillet. . . .	5.85
Août. . . .	5.87 1/2
Septembre. . . .	5.92 1/2
Octobre. . . .	5.90
Novembre. . . .	5.87 1/2
Décembre	5.87 1/2

Type n° 2 :

Janvier	5.65
Février	5.65
Mars	5.65
Avril	
Mai. . . .	
Juin. . . .	5.65
Juillet. . . .	5.65
Août. . . .	5.67 1/2
Septembre. . . .	5.70
Octobre. . . .	5.70
Novembre. . . .	5.70
Décembre	5.67

Type supra

Juin : 6.10.

Ventes du jour contrat n° 1 :

Juin : 5,000 kilos à 5.85.

Juillet : 20.000 à 5.85.

Aout : 10,000 kilos à 5,90. Id. 25,000 à 5.87 1/2.

Septembre : 10.000 kilos à 5.90 ; id. 10,000 à 5.92 1/2.

Octobre : 5.000 kilos à 5.90

Décembre : 5,000 à 5.87 1/2 ; id. 5.000 à 5.90.

Ensemble : 95.000

Ventes du jour contrat n° 2.

Juin : 12,000 kilos à 5,65.

Juillet : 5.000 kilos à 5.67 1/2

Novembre : 5,000 kilos à 5.70

Juillet : 10,000 kilos à 5 65.

Total, 130.000 kilos.

Anvers, 4 juin.

Cote de deux heures :

En disponible on a fait... balles Plata en suint et 0 balles Cap.

Laine en suint : avril, ..., ..-.; mai, ..., juin 165 .-.; juill., 165 .-.; août, 165, sept., ..., oct., ...

Peignées françaises de la Plata

Contrat A.

Avril ... mai, ...-. ; juin 567 1/2 ; juill. 570 0/0, aout déc., 570 .-. ; janv. ... .-.

Contrat G

Avril à déc. 591 1/2.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B.

Avril, ...-. ; mai ... 1/2 ; juin 585 juill. 587 1/2 ; août, oct., nov. à déc. 590 0/0 ; janvier 585 0/0 fév. 582 1/2 ; mars 580 1/2.

Ventes, 55.000 kil.

Marché soutenu.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des soies, des laines et des cotons

Mouvement de la semaine du 27 mai au 1er juin.

Matières	Colis	kilos
Soies	23 »	2.557 »
Laines peignées mécaniq.	3 611 »	388.602 »
Laines filées. . . .	1.079 »	116.489 »
Laines blousses		
Cotons. . . .	307 »	33 003 »
Totaux. . . .	5.022 »	540.651 »
Décreusage	29 1/2	
Titrage	415	

Le directeur : Gaston PICK.

TOURCOING

ET TOUJOURS !

Les bons apôtres qui rédigent le pseudo *Journal de Tourcoing* n'auraient même pas répondu à notre dernier article si nous n'avions avancé que l'omnipotent doyen de St Christophe était le directeur suprême de cette feuille, publiée sous un titre illicite.

On nous oppose un démenti à cette allégation.

« Nous aurions, disent-ils, été très honoré (!) de compter M. le doyen de Saint-Christophe parmi les nôtres, mais le malheur — et pour nous et pour nos contradicteurs — est précisément que M. Vanbokstael soit complètement étranger à notre rédaction. »

Ah bah ! si étranger que cela ?

C'est absolument comme si vous nous disiez — vous qui ne vous prétendez pas le rejeton de l'*Echo de Tourcoing*, que le cerbère grand maître des cérémonies de cette feuille défunte est, lui aussi, étranger à votre rédaction et à votre administration.

Mais passons. Nous ne voulons pas ergoter plus longtemps sur une question déjà résolue par tout le monde.

Nous aurions préféré vous voir répondre sur un autre point, sans contredit plus intéressant.

Nous aurions surtout voulu vous voir mettre en pratique vos belles théories.

N'avez-vous pas avancé que vous seriez toujours prêt à reconnaître vos torts ?

Eh bien ! votre premier tort a été de vous emparer d'un titre qui n'est pas, comme vous avez eu le second tort de le dire, tombé dans le domaine public.

Nous avions pensé qu'il aurait suffi de vous signaler votre erreur pour qu'aussitôt vous vous empressiez d'annoncer que vous alliez apporter à votre titre la modification que de droit.

Voilà la question sur la quelle il aurait été bon de répondre. Nous attendons encore.

Vol. — Différents articles d'harnachement ont été dérobés au préjudice de M. L..., camionneur, rue d'Havré.

Accident matériel. — Hier matin, vers 8 1/2, un bouchon du tuyau de prise de vapeur d'un générateur de l'usine Jacquart, a sauté.

La vapeur accumulée dans la chaudière s'est échappée.

Cet accident matériel a été réparé de suite et les ouvriers ont pu reprendre le travail à une heure.

Plainte. — Mme Camille Delemme, femme Dekempe, demeurant à la Croix Rouge, a porté plainte à la police contre sa voisine, J. B. F., laquelle se serait introduite chez elle et l'aurait frappée à coups de poing.

Probité. — M. Jean Putman, cabaretier à la Marlière, a déposé au bureau de police un porte-monnaie contenant la somme de 17 fr., qu'il a trouvé dans son cabaret.

Ivresse. — Le nommé Julien W..., journalier rue Fin-de-la-Guerre, a été déposé au violon pour ivresse manifeste.

WATTRELOS

Une soi disant tentative d'assassinat. — Lundi soir, le bruit courait avec persistance dans la commune, notamment dans le quartier de la rue du Moulin, qu'une tentative d'assassinat avait été commise par un père sur sa fille.

On racontait que cette dernière avait reçu des coups de couteau sur la tête et aux mains et que son état était grave.

Renseignements pris, l'affaire se réduit à une affaire de « coups et blessures. »

Voici, du reste, ce qui s'est exactement passé.

La fille du sieur Jules Bogaert, demeurant chez son père, à Leers (Belgique), s'enfuit il y a quinze jours, du domicile paternel avec son amant et vint demeurer à Wattrelos, rue du Moulin.

Jules Bogaert, cumule les professions de maçon et cabaretier à vingt mètres de la frontière ; sa maison est le rendez vous des fraudeurs et des mauvais sujets de la pire espèce.

Il est très mal noté en France d'où il a été expulsé il y a longtemps.

Furieux de ce que sa fille l'avait quitté il promit de se venger et de l'amant et de la fille.

A cet effet, il vint lundi soir, vers six heures armé d'un gourdin, rue du Moulin guetter ses victimes.

Lorsqu'il les vit apparaître, il s'avança vers eux, donna plusieurs coups de bâton sur la tête de sa fille, autant sur celle de l'amant et prit la fuite à toutes jambes.

Aux cris poussés par les jeunes gens, des gendarmes accoururent et poursuivirent le coupable, mais il était déjà loin et réussit bientôt à mettre la frontière entre dame justice et lui.

Quant aux victimes leur état n'a rien d'inquiétant.

Un mauvais fils. — M. Pierre Spriet, âgé de 59 ans, demeurant au Nouveau Monde, a déposé une plainte contre son fils Emile qui depuis un an ne cesse de le rouer de coups.

Il y a cinq ans, il en reçu tant de coups de pieds et de poings qu'il fut obligé de rester aliter pendant six mois.

Il y a quelques jours encore il recommença ses violences et le malheureux, qui a le corps tout bleu de contusions se décida à porter plainte contre lui.

Nous espérons que ce mauvais garnement sera puni comme il le mérite.

AVIS IMPORTANT. — Des négociants et des entrepositaires peu scrupuleux, vendent à certains limonadiers ou cabaretiers, qui les servent ensuite aux consommateurs pour du BANYULS TRILLES des produits similaires, du moins en apparence, ou des vins de BANYULS de mauvaise qualité, EXIGER SUR LA BOUTEILLE L'ÉTIQUETTE BANYULS TRILLES pour avoir la vraie marque.

Dans tous les Cafés.

Dépôt à Tourcoing : Chez M. J.-B. GRAU, entrepositaire.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. DAUFY, 74, rue Nationale, à Lille. (2 «

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des Matières Textiles

Mouvement du 27 mai au 1er juin

MATIÈRES	Colis	Kilos
Soie. . . .	»	»
Laine peignée. . . .	»	369.312 »
Laine filée. . . .	»	62.794 »
Blousses. . . .	»	5.458 »
Coton	»	17.590 »
Totaux. . . .	»	454.740 »

Expéditions et arrivages par voie ferrée :	
Expédié par la Condition	85,740 k.
Remis en gare aux expéditeurs. . . .	31,420
Arrivages directs par voie ferrée	18,930
Total. . . .	136,090
Conditionnements	1332
Titrages. . . .	44
Dégraissages	2

Le directeur : STORHAY.

LILLE

EMPRUNT DE LA VILLE DE LILLE

Le 4e tirage de l'emprunt vient d'être effectué.

Voici la liste des 322 numéros sortis, remboursables à 500 francs moins l'impôt.

44	54	62	82	118	203
272	300	332	414	468	479
585	588	552	599	767	709
741	943	1020	1044	1073	1102
1121	1189	1195	1271	1496	1532
1554	1578	1636	1678	1744	1754
1802	1846	1860	1919	1976	1996
2091	2098	2120	2134	2141	2225
2263	2294	2321	2400	2417	2427
2552	2554	2667	2662	2678	2687
2743	2814	2829	2974	3331	3044
3148	3284	3371	3448	3531	3693
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4311	4424	4495	4517	4589	4600
4638	4719	4742	4778	4784	4796
4883	4982	5049	5083	5204	5209
5218	6279	5553			
5361	5363	5420	5520	5528	5546
5557	5588	5677	5764	5794	5884
5917	5980	5974	6057	6068	6075
6098	6103	6209	6216	6244	6280
6316	6320	6327	6364	6415	6568
6528	6688	6610	6618	6651	6734
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6972	6989	7100	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
7684	7774	7777	7854	7880	7893
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
8291	8339	8446	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
9787	9713	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le paiement des obligations sorties et des coupons d'intérêt se fera, à partir du